



REUNION ECOL OVALE LIGUE SUD DE RUGBY

Compte rendu de réunion

Mercredi 6 mai 2020

Réunion en visioconférence

Invités : Pierre LEROY, Jean-Marie MARTINEZ, Pierre TAINDJIS, Jean COMBE, Gérard MASSE, Gaétan GIRARD, Alain MUSSO, Jean- Paul LEMAIRE, Jean TORT, Jean Marc BURLE, Alain DURAND, Jean Pierre SAITOUR, Nourdine HOCINE

Présents : Pierre LEROY, Jean Marie MARTINEZ, Johan SENEQUIER, Jean COMBE, Gérard MASSE, Alain MUSSO, Jean- Paul LEMAIRE, Jean Marc BURLE, Alain DURAND, Thierry CLAVE

Jean Marie ouvre la réunion en commençant par une présentation de l'ensemble des membres

Ordre du jour :

1. Rappel / info commission sportive Ligue Sud
2. Objectifs commission
3. Missions
4. Autres infos
5. Budget

Présentation du powerpoint par Pierre Leroy qui sera transmis à l'ensemble des référents scolaires et présidents de comités départementaux

1. Rappel / info commission sportive Ligue Sud

Jean Marie MARTINEZ: on s'est rendu compte que la distance et le temps consacré au POS n'a pas permis de se réunir régulièrement.

Les grandes commissions sont difficiles à réunir.

Dans le cadre de la mise en place du POS LIGUE, il a été décidé de conventionner avec les comités départementaux, compte tenu de leur expérience et de la proximité avec les clubs, pour s'appuyer sur eux et leur réseau de terrain.

2. Objectifs commission

Jean Marie MARTINEZ : Créer des parcours entre les différents cycles (Primaire et Secondaire), continuer les actions au sein de ces parcours cohérents. Les rectorats sont a priori prêts à nous épauler (pour les dérogations).

Lors de la connaissance d'un projet d'ouverture de section sportive, la Ligue peut être un soutien et d'accompagnement des projets et apporter son soutien lors des procédures rectorales (2 sections sportives nouvelles ouvriront en septembre prochain – Sisteron et Le Muy).

Jean COMBE : Jean n'a toujours de retour de Marco POLETTO depuis 2 ans, ce qui crée une difficulté pour intervenir dans les collèges.

Pierre LEROY: Chaque département a des relations différentes avec les acteurs du scolaire.

Les départements ont la proximité pour gérer la signature de conventions.

Il faut être vigilant aux actions que l'on mène pour ne pas froisser qui que ce soit.

3. Missions

Attention de bien travailler avec les bons intervenants en fonction du cycle concerné.

4. Autres infos

Alain MUSSO CD 06 : Il existe de la concurrence avec d'autres fédérations qui souhaitent rentrer dans les écoles, Alain a été alerté par le CDP de son département.

La convention triennale va être renouvelée,

Dans chaque club il existe un référent ecol'ovale.

Monter une section sportive est difficile, il est plus aisé de créer des CHAR qui ne dépendent que de la volonté du principal de l'établissement.

Il y a avec les CPC / CPD des problèmes de communication. Il faudrait centraliser les informations.

Actuellement le CPD est favorable, pour la rentrée prochaine, à inclure dans le **Projet Annuel de Formation** de l'académie, la formation Ecol'ovale

Alain DURAND CD 83 : notre référence est notre POS. Notre action en Primaire est basée sur notre passé (sur les 2 ans passés) et sur planète ovale sur le secondaire.

On aimerait pouvoir se concentrer sur la formation des enseignants dans le primaire, mais le CPD ne peut pas aider à la coopération ou il est incertain car il a d'autres priorités (EN cible la formation des enseignants sur les matières prioritaires (Français, Mathématiques...))

Les clubs s'enclenchent avec le scolaire mais sans contact avec le comité départemental

Question d'Alain : le CD est ressource en tant que : conception ? Transmission ?

Réponse Pierre : créer de la synergie, donner un outil pour être facilitateur avec les instances, faire gagner du temps aux clubs. On peut se féliciter de la volonté des clubs d'intervenir dans le scolaire.

Jean Marc BURLE CD05 : on avait démarré très fort, maintenant on est en stand by.

Manque de communication des clubs vers le CD. Il aimerait une intervention de la Ligue pour sensibiliser les clubs sur l'importance de communiquer avec Jean Marc. Son site est mis à jour régulièrement.

Il faut de l'autonomie des enseignants du primaire, il faut responsabiliser les enseignants, avoir la volonté d'investissement de l'enseignant.

Réponse Pierre LEROY : les nouvelles fonctions de Nadège va permettre un suivi administratif de la commission et elle va assurer sa communication.

Nous allons réaliser un compte rendu ou les référents seront nommés et diffusés aux clubs.

Il faut s'appuyer sur le CTC qui peut être un bon lien et permet une communication efficace.

Identifier un référent par club permettra peut être de faciliter la communication.

Nous allons mutualiser nos compétences, nos informations et nos projets.

Nous allons créer une bibliothèque avec des documents de travail. Ce document sera participatif.

Jean Paul LEMAIRE CD 84 : c'est une 1ere réunion pour un référent scolaire « tout récent ».

Un certain nombre de projets ont été inclus dans notre POS et en attente de « validation » de la part de la Ligue.

Jean Marie MARTINEZ :

Nous sommes très favorables au Conventionnement Ligue - CD,

il y a un débat budgétaire au sein de la Ligue. Mais les finances seront « serrées ».

Reprise de présentation du powerpoint par Pierre Leroy

Création d'un sondage : Il nous a semblé important que ce sondage soit diffusé par les comités départementaux à leurs clubs

Francis COSTA, responsable Ecol Ovale FFR, travaille sur un document sur la meilleure « façon » de travailler avec l'éducation nationale (comment être en lien avec l'EN) et sur un projet pédagogique FFR axé sur l'aide à la formation aux enseignants (cycle scolaire de 10 séances).

La création de ce document FFR n'écartera pas les travaux réalisés par les départements.

Il a été envisagé avec IA IPR EPS Christine MENARD et Michèle VINEL, pour les professeurs d'EPS des collèges et lycées, une formation des enseignants experts sur deux jours : le premier pour permettre de construire un contenu adapté, à développer lors ces formations des Profs d'EPS, la seconde pour en faire le bilan et préparer la saison suivante. =

5. Budget

Jean Marie MARTINEZ : Le budget de la commission sportive est en discussion

Le CTC est une aide apportée aux clubs dans la réalisation de leurs projets (scolaire par exemple).

Ce budget doit permettre de valoriser et aider des actions des comités départementaux.

La règle demandée par la FFR est de viser une baisse des budgets Ligue à la hauteur de 20%.

Les saisons à venir seront difficiles, avec en particulier la perte de partenaires.

La bibliothèque permettra de voir ce qu'il faut et ne faut pas faire.

Il faut que la commission Ecol Ovale permette aux clubs d'avoir de nouveaux licenciés, en les incluant dans les projets.

Il est important de relancer nos clubs pour répondre au sondage.

La visioconférence va devenir un outil de communication privilégié.

Les documents présentés à cette réunion et envoyés lors de la convocation seront diffusés à l'ensemble de la commission élargie.

Fin de réunion : 16h30